

LES RETOURS. II

L'hôtel Lutetia

L'Hôtel Lutetia fut réquisitionné, dans l'improvisation et sous la pression des événements, pour servir de centre d'accueil au niveau national, avec vocation hospitalière, hôtelière et de services (notamment pour l'identification



> Déportés français à l'hôtel Lutetia à Paris en mai 1945. ©AFP



L'angoisse des familles et l'attente...

> Familles attendant des informations devant l'Hôtel Lutetia en mai 1945. ©AFP

Le retour à la liberté,
c'est aussi la difficulté d'une réinsertion dans la vie professionnelle et dans la scolarité.

Structure d'accueil et d'aide aux enfants juifs : l'OSE

Organisme d'aide aux enfants juifs en difficulté, fondé au début du siècle en Russie, l'OSE s'installa ensuite en Allemagne puis en France au moment de l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Intégrée à l'UGIF, organisme juif officiel créé par Pétain, elle eut en à concilier son rôle officiel avec sa véritable action, clandestine celle-là, de sauvegarde des enfants juifs, surtout à partir de 1942. À la libération, elle prit en charge l'accueil et la réadaptation sociale et scolaire des orphelins juifs rapatriés en France.

Aujourd'hui, l'OSE poursuit et étend son action sociale en faveur de l'enfance.



> Arrivée en France des Orphelins de Buchenwald.
©Mémorial de la Shoah/CDJC



> Trois jeunes orphelins juifs au centre d'Écouis géré par l'OSE.
©Mémorial de la Shoah/CDJC

des rapatriés). Ce centre fonctionna grâce à la volonté de trois femmes : Élisabeth Bidault (résistante), Denise Mantoux (du service social du Mouvement de Libération nationale) et Sabine Zlatin (la « Dame d'Izieu »).



> Carte délivrée au rapatrié Dominique Sosso, déporté politique au camp de Buchenwald, pour servir de pièce provisoire d'identité et bénéficiaire de certaines aides. © Association française de Buchenwald-Dora



L'émotion des retrouvailles

> Déportée retrouvant sa famille à Paris en mai 1945. ©FNDIRP



Où sont les autres ?

> Déportés regardant les avis de recherche des familles à l'Hôtel Lutetia, 1^{er} mai 1945. ©AFP

Structure d'aide à la réinsertion professionnelle :

Le centre Jean Moulin

Créé le 8 novembre 1948, à l'initiative des deux dirigeants de la FNDIRP, Frédéric-Henri Manhès et Marcel Paul, grâce à une souscription exceptionnelle, il avait vocation à réinsérer professionnellement tous les anciens déportés qui ne pouvaient reprendre leur ancien métier ou qui avaient besoin d'acquérir une autre formation.

Aujourd'hui, le Centre situé à Fleury Mérogis et repris par le Mouvement mutualiste en 1998 (UMIF), se consacre à l'accompagnement de personnes en difficultés, jusqu'à leur réinsertion professionnelle et sociale.



> Le centre Jean Moulin : le château de Fleury Mérogis, acquis avec l'aide du COSOR par la FNDIRP. ©Centre Jean Moulin

LA FIN DU SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE : LE RETOUR À LA LIBERTÉ DES DÉPORTÉS.

Au moment où la main-d'œuvre spécialisée est une nécessité vitale pour la France, il faut que les Anciens Internés et Déportés, reclassés dans la vie, puissent participer au relèvement de notre pays pour lequel ils ont tant souffert.

FNDIRP (extrait du dépliant de souscription pour la création du Centre Jean Moulin)